



**Associé-e-s
des Franciscaines
Missionnaires de Marie**



Lien d'appartenance

*Chaque vocation
est un événement personnel et original,
communautaire, et ecclésial*



«Communion,
ce mot me remplit»
Marie de la Passion

Sœurs et frères associés,

Paix et tout Bien,

Accueillir, témoigner, annoncer l'amour universel et inconditionnel de Dieu, c'est la vocation et la mission des Franciscaines missionnaires de Marie.

Dans cette voie tracée par Marie de la Passion où vous vous êtes engagés avec nous, de merveilleux chemins de rencontres et de communion s'ouvrent devant nous. Provenant de lieux divers de l'est à l'ouest du Canada, ils créent entre vous et avec nous un lien d'appartenance qui nous unit tous et toutes à la grande famille des Franciscaines missionnaires de Marie.

Conduits par l'Esprit à la suite du Christ comme François et Claire d'Assise, nos pas nous rassemblent dans la joie et la simplicité du cœur par la prière eucharistique, la fraternité sans frontières et la participation à la mission de l'Église.

Ensemble, «recherchons ce qui contribue à la paix et ce qui nous associe les uns les autres en vue de la même construction».

(Rm14, 19)

Nous pourrons ainsi vérifier la conviction exprimée par Marie de la Passion en 1891, «qu'une grâce immense est dans l'Institut pour l'Église et le monde entier».

*Ce 15 novembre 2009
Patricia Saint-Cyr, fmm*

Enracinement théologique pastoral et ecclésial

Fortement soutenu par l'Église canadienne, le partenariat des laïcs associés aux Instituts religieux s'inscrit dans un mouvement de l'Église universelle. Dans son exhortation apostolique sur la vie consacrée, le pape Jean-Paul II affirme que,

«dans le sillage des expériences historiques comme celles des divers ordres séculiers ou tiers ordres, un nouveau chapitre, riche d'espérance, s'ouvre dans l'histoire des relations entre les personnes consacrées et le laïcat».

Dans la province du Canada, le projet des laïcs associés à l'Institut des Franciscaines missionnaires de Marie est né en 1992 à partir d'un mouvement très encouragé par l'Église canadienne. *«Perçu comme une œuvre de l'Esprit et un signe des temps, le mouvement des associés mérite non seulement estime et attention, mais un engagement généreux de la part des Instituts religieux et des laïcs. Ce qui ne peut que contribuer à l'édification de l'Église dans ses dimensions de mystère, de communion et de mission, mais aussi au développement humain et chrétien des personnes et des groupes directement concernés»* (Laurent Boisvert ofm, *Laïcs associés à un Institut religieux* p. 63).

De son côté, le Père Füllenbach svd, introduit ainsi ses réflexions sur le fondement théologique des associations laïques liées à des Instituts religieux.

«Nous observons aujourd'hui qu'un nombre croissant de laïcs demandent de partager le charisme d'Instituts religieux. La seule collaboration ne les satisfait pas ; ils cherchent un type d'appartenance plus profond, une participation active au charisme de fondateur, de la fondatrice, dans sa spiritualité et dans les divers projets de l'Institut religieux. Toute théologie du laïcat, de la vie religieuse et du ministère ordonné doit partir d'une théologie fondamentale de la vocation chrétienne, et cela sans aucune distinction».

Toute la création attend que Dieu soit manifesté. C'est dans le monde que Dieu se manifeste. **De par son baptême, chaque chrétien reçoit un appel à la sainteté et une mission**, celle de témoigner par sa vie du mystère du Christ. L'appel à être bon comme l'est notre Père du ciel.

«L'Esprit, par les associés, répondra à des appels variés et enrichira la communauté. Par ses associés-e-s, la communauté se donne des mains et des jambes pour faire porter et réaliser l'Esprit du Christ dans les milieux où les religieux ne peuvent pas pénétrer mais où parfois, un effort d'humanisation prépare les routes du Seigneur», disait le Père Ducharme, sj.

Les laïcs comme les religieux forment le peuple de Dieu et sont des membres du Corps du Christ avec une diversité de dons. Comme le dit si bien Mireille Éthier, laïque mariée et associée, répondante avec son époux de la Fraternité de Jérusalem : *«La représentation du corps dont parle saint Paul, est significative pour enraciner bibliquement les relations entre les groupes de personnes laïques et consacrées :*

le corps est un, et pourtant il a plusieurs membres ; mais tous les membres du corps ne forment qu'un seul corps (cf. 1Co 12, 12, 19-20). Cette métaphore insiste sur l'unité, sur la nécessaire diversité et sur la cohésion du corps. Chacun contribue au tout du corps, présent en chacune de ses parties. L'apport unique de chaque groupe participant est sollicité et saisi dans la dynamique de l'ensemble».

Statuts et Orientations

Identité :

Les associé-e-s au charisme de l'Institut des Sœurs Franciscaines missionnaires de Marie sont :

des personnes laïques baptisées
qui s'engagent

à approfondir leur foi
et à témoigner de l'Évangile

selon la **spiritualité mariale**

des Franciscaines missionnaires de Marie
et à partager avec la communauté

le **charisme eucharistique**
et **missionnaire**

de la fondatrice, Marie de la Passion

à la manière de François

et de Claire d'Assise.

Objectifs :

Les associé-e-s visent à promouvoir :

- la prière au cœur de l'engagement et le témoignage d'une vie eucharistique ;
- un esprit ouvert à tous et à toutes dans l'engagement personnel et collectif ;
- la pratique des valeurs évangéliques d'ouverture, d'accueil et d'inclusion dans la mission universelle, selon le charisme et la spiritualité de Marie de la Passion ;
- les relations fraternelles par le témoignage des valeurs franciscaines de joie, paix, simplicité, solidarité et respect de la création.

Critères de discernement pour le choix des membres :

- maturité affective,
- ouverture au service évangélique,
- fidélité à l'esprit de prière,
- possibilité de cheminement,
- engagement qui ne comporte aucune obligation financière ou juridique de la part des membres religieux et laïcs.

Conditions d'appartenance :

- présence et participation active lors des rencontres ;
- engagement pastoral ou social, autant que possible ;
- communion et fidélité à l'Église, à la foi du peuple de Dieu ;
- cotisation annuelle volontaire.

Les membres malades et âgés continuent leur engagement dans la prière, l'offrande et la solidarité.

Accompagnement :

- Formation de base assurée par la répondante :
 - programme de formation de base sur le charisme (6 fiches).
- Rencontres mensuelles dont l'animation est assurée par un des membres du groupe :
 - Il est fortement recommandé d'avoir dans le groupe une équipe d'animation ayant déjà une expérience de cheminement.
- Fiches d'accompagnement avec lecture et partage de la Parole.
- Communication sur les événements de l'Église et de la société.
- Rencontres individuelles selon les besoins ou les circonstances.
- Soutien spirituel entre les membres.

Démarches pour devenir candidat-e et associé-e

Après contact et dialogue avec la répondante fmm mandatée par la Supérieure provinciale, la personne intéressée commence son cheminement comme candidat-e. Il ou elle

- participe aux rencontres du groupe des associés (un minimum d'environ un an est requis),
- s'initie à la spiritualité et au charisme de Marie de la Passion en suivant le programme de formation de base,
- approfondit les engagements du mouvement.

Après une période suffisante de réflexion et de cheminement, le ou la candidat-e peut présenter sa demande motivée d'engagement à sa répondante qui discerne avec elle le bon moment pour faire sa promesse d'association.

Au moment choisi, avec le groupe d'appartenance,

- Il (elle) s'engage par **promesse pour une année**, selon l'entente de l'association
- Il (elle) continue son cheminement avec le groupe et fait son possible pour rester fidèle aux rencontres mensuelles.
Les célébrations de l'engagement ou du renouvellement des promesses ont lieu annuellement à la date fixée par le groupe et au cours d'une célébration.

Évaluation :

Elle se fait conjointement entre fmm responsables et associé-e-s, soit avec le groupe, soit de façon personnelle, selon l'entente faite avec la répondante.

Elle se fait de façon continue et en fonction des objectifs de l'Association.



*Engagements mutuels
des Franciscaines missionnaires de Marie
et des associé-e-s*

Par leurs promesses, les membres associés prennent les engagements suivants :

- se préparer aux rencontres en réfléchissant sur le thème à l'étude ;
- être fidèles à la prière quotidienne, dans un esprit eucharistique ;
- participer particulièrement par la prière à la mission apostolique de l'Église locale avec un esprit ouvert à tous ;
- assister aussi régulièrement que possible aux rencontres prévues.

De leur côté, les Franciscaines missionnaires de Marie s'engagent à :

- partager la prière, la spiritualité et la mission de l'Institut, selon leur charisme ;
- soutenir le cheminement des associé-e-s et des candidat-e-es et veiller à les accompagner au besoin.

Promesse d'engagement

à l'association des Franciscaines missionnaires de Marie

Avec mon groupe d'associé-e-s, j'ai appris à connaître et à aimer Marie de la Passion et saint François. C'est pourquoi, je veux vivre le charisme fmm que m'a transmis la communauté. Reconnaisant que mon engagement comme associé-e m'invite à

- la fidélité à la prière et aux sacrements,
- la présence et la participation aux rencontres le plus possible,
- un engagement concret dans mon milieu.

Moi,

répondant à l'appel que Dieu me fait,
je m'engage pour un an à vivre intensément
ma vocation baptismale
selon la spiritualité
des Franciscaines missionnaires de Marie.

